

Image not found or type unknown



doits sur les biens acquis en commun sans être marié

Par **Romco**, le **14/03/2010** à **11:56**

Bonjour,

je suis une femme de 49 ans et j'ai vécu durant 18 ans sans avoir été mariée, avec un homme avec lequel j'ai eu 3 enfants. Durant cette période on a construit ensemble une maison d'une valeur approximative de 200 500 euros sur un terrain appartenant à sa famille. Aujourd'hui on est séparé depuis 4 ans et je n'ai plus aucun droit sur cette maison dans laquelle sont passée toutes mes économies. je voudrais savoir quels sont les démarches que je pourrais engager pour prétendre à un éventuelle dédommagements.